

Décision

Générale

colonial

Décision n° 83 du 5 février 1941 :

n° 83

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 février 1941

Numéro JO

n° 531 du 28/02/1941

Date du numéro

28 février 1941

TEXTE INTÉGRAL

Sont titularisés et nommés plantons de 5e classe : Pour compter du 1er janvier 1940, au point de vue de l'ancienneté et du 1er octobre 1910 au point de vue de la solde : Abdillahi Egue, en service au Gouvernement: In Pour compter du 1er février 1911 au point de vue solde et ancienneté : Mohamed Ibrahim, en service aux Finances. Sont promus : briaadier planton de 1er classe, pour compter du 1er janvier 1911, au point de vue de la solde et de l'ancienneté : Djama Hassen, Gouvernement: Saïd Samatar, Trésor planton de : classe, pour compter du 1er janvier 1911, au point de vue de la solde et de l'ancienneté : Djama Mah moud. Gouvernement ; Abdou Malrouk, Cercle. ci Au yraih de planton de 4" classe ; 13 Pour compter du 16 août 1940 au point de vue ancienneté et du 1er octobre 1910 au point de vue de la solde : Ali Hassan. Service judiciaire: Gouled Djama, Finances : 2° Pour compter du 1er janvier 1941 au point de vue de l'ancienneté et de la solde : Moha med Ali. Gouvernement.